

REVUE ILES D IMESLI, VOLUME 17, N°01 (2025), PP. 141-157

Les calques dans les textes traduits dans les manuels scolaires de la langue amazighe : quel impact sur la langue cible ?

Layersin the textstranslated in the textbooks of the amazigh language : what impact on the targetlanguage ?

Brahim Hand Ouyahia[1], Malika Sabri[2]
[1,2]Laboratoire d'Aménagement et Enseignement de la langue amazighe,
[1,2]Université Mouloud Mameri de Tizi-Ouzou-Algérie
handouahiabrahim@gmail.com, malika.sabri@ummto.dz

Article information		
History of the article- Historique de l'article		
Received: 08/05/2022	Accepted : 20/03/2025	Published :31/12/2025

Abstract
The development of textbookswasdone in ahurry because eachersdidnot have referencepedagogical support. That was the reasonwhy, designers are interested on the one hand to wrinting and rules of syntax and on the other hand to translation, given the lack of scientific, descriptive, and argumentative text. The question addressed in thisstudyis to know the linguisticproblemsencountered by translators whenswitchingfrom the source language to the targetlanguage ? Why do they use layers ? In this study, wewill focus on the translatedtext on the tamazight'stextbook of middle school. We focus our thinking on the issue of layers, their characterstics as well as their impact on understanding of translated texts in the target language.
Keywords : Tamazight ; texbook ; translatedtext ; layers.

Résumé
L'élaboration des manuels scolaires s'est faite dans l'urgence. C'était la raison pour laquelle, les concepteurs se sont interéssés, entre autres, à la traduction étantdonné le manque de textes d'ordre scientifique, descriptif et argumentatif. La question abordée dans cette étude est de savoirsi les textes, objet de notre étude, comportent le phénomène du calque et quels sont sesdifférents types ? Dans cette étude, nous nous intéressons aux textes traduits dans les manuels scolairesde la langue tamazight du cycle moyen.Nous axons notre réflexion sur la question des calques et leur impactsur la langue cible.
Mots clés : Tamazight ; Manuel scolaire ; Textes traduits ; Calques.

Agzul
Ayen i iceɣbenimyuraugarsegtama d tira akkedyilugan n tseddast, segtamanniḍen d asuɣel, acku yella lexsas deg kra n wanawenn yiḍrisen am yiḍrisen ussnanen, igelmanen, d yimesfuklen. Taluft iɣef d-newwi awal deg tezrawt-agi, ad nissin uguren utlayen id-ttmagaren yimsuɣlen lawan n usuɣel seg tutlayt taɣbalut (tafransist) ɣer tutlayt tanicant(tamaziɣt) ? D acu-ten wanawen n warwasen-agi ?
Deg tezrawt-agi, ad d-nawiawalɣefyiḍrisenid-yettwasuqlendegyiwfuseniɣurbizen n tutlayt n tmaziɣtdeguswiralemmas. Ad d-nsukktiîugarɣeftemsalt n warwasen, tulmisin-nsen, akked yinalkamen yerzan tigzi n yiḍrisen i d-yettwasuqlen deg tutlayt tanicant.
Awalenigejdanen : tamaziɣt ;awfusaɣurbiz ;iḍrisenyettwasuqlen ;arwasen.

Auteur correspendant : Malika Sabri, sabrim6@gmail.com
ISSN: 2170-113X, E-ISSN: 2602-6449, (cc) BY-SA
Published by: Mouloud Mammeri University of Tizi-Ouzou, Algeria

Introduction

La traduction est considérée comme un moyen de promouvoir les langues maternelles et de s'ouvrir sur l'universel. En ce qui concerne le domaine amazigh, les traductions vers le kabyle, une des variétés de la langue amazighe, sont essentiellement faites à partir d'œuvres écrites en langue française. C'est le cas de : « *les jours de Kabylie* » de Mouloud Feraoun, « *histoire de ma vie* » de Fadhma Ait Mansour Amrouche, « *en attendant Godot* » de Beckett, « *les Fables de la Fontaine* », etc.

Notons que c'est vers la deuxième moitié du 20ème siècle que les premiers textes traduits versle kabyle sont apparus.Ce processus était lancé pour le même objectif, celui de l'enseignement de la langue amazighe.Ce travail était effectué par le militaire français Adolphe Hanoteau[1]. Selon S.Chemakh,

> « *les premiers textes traduits et formellement publiés remontent exactement à 1858. Il s'agissait de textes de lecture avec lesquels A. Hanoteau voulait illustrer son « Essai de grammaire kabyle ». N'ayant pas de textes disponibles au moment dela conquête de la Kabylie (1856/57) puisque les deux dictionnaires disponibles et en usage chez les militaires et interprètes ne fournissent pas de textes, A. Hanoteau sollicite M. Bresnier, un enseignant et auteur d'une grammaire de l'arabe, qui lui fournit des textes tirés de Lokman*».[2]

Les textes que nous soumettons à l'analyse sont traduits soit par des concepteurs comme R. Achour et Y. Bellil, soit par des enseignantsà l'instar de M-O. Oussalem.Etant donné qu'il s'agit du contexte formel, celui de l'enseignement/apprentissage de la langue amazighe, le traducteur est confronté à deux types de traductions : « *une traduction didactique et une traduction interprétative, c'est-à-dire une traduction qui communiquera un message et des valeurs universelles* »[3].Le traducteurrencontre d'autres difficultés liées à la langue cible (tamazight) qui n'a pas encoreune capacitéd'exprimer les différents domaines de la vie moderne surtout avec la mondialisation et la technologie.

Afin de combler ces lacunes en matière de lexique,et vu le manquededictionnaires spécialisés, les traducteurs-amateursrecourent d'une partaux emprunts à l'arabe et au français et d'autre part aux néologismes. En outre, la pression qu'exercent les langues dominantes (l'arabe et le français) sur la langue amazighe (le kabyle) mène à l'usage ducalque.

[1] Les textes sont traduits à partir des fables de La Fontaine.

[2]Chemakh S., « La traduction vers le berbère de Kabylie : Etats des lieux et critiques », in *Actes du Colloque International. Traduction vers l'amazighe :problèmes et solutions pratiques. Tanger, les 15 et 16 novembre2005*. IRCAM, Rabat. https://linguistique-amazighe.blog4ever.com/la-traduction-vers-le-berberede-kabylie-état-des-lieux-et-critiques-2005.

[3]Radi Mohammed, « Traduction de la littérature étrangère vers l'Amazighe. Quel projet traductif adopter ? », https://www.amazighnews.net/20140403959/traduction-de-la-litterature-etrangere-vers-l-amazighe.html, Publication : 3 avril 2014, consulté le 23/03/2022.

Notre reflexion porte sur les calques contenusdans les textes traduits dans les manuels scolaires de la langue amazighe du deuxième palier. L'objectif est de les recenser ensuite les analyser afin de mettre en exergueleur impact surlalangue cible.

I-Présentation du corpus

Notre corpus se compose de quinze textes textes traduits du français vers tamazight (kabyle) contenus dans les manuels scolaires du deuxième palier (1ère AM, 2ème AM,3ème AM, et 4ème AM)[4].

La plupart des textes sources(huit textes, soit 57 %) sontécrits par des auteurs étrangers. Il s'agit de Jean de La Fontaine, Prosper Mérimée etCharles Perrault. Par ailleurs, le manuel scolaire de la 1ère année moyenne[5]comportedes textes d'auteurs algériens uniquement. C'est le cas de Tahar Oussedik et Mouloud Feraoun.

Contrairement aux textes en prose, la poésie kabyle a eu droit à une forte présence dans les manuels scolaires du cycle moyen, mis à part les trois fables de La Fontaine et un poème de Jacques Prévert, qui sont attestés dansnotre corpus.

I.1. Textes contenus dans le manuel scolaire de la 1ère AM.

Les textes sont en nombre de **six** : trois narratifs dont deux sont des fables ; un autre est un fait historique, deux textes narratifs à visée argumentative et enfin un seul texte descriptif. Ci-dessous, un tableau récapitulatif des différents textes avec leurs caractéristiques.

Titre du texte cible	Page	Traducteur	Type de texte	Titre et auteur du texte source
ɣefwasminnuɣenLeqbayeld YirumyendegTcekkirt	40	Anonyme	Narratif (historique)	LallaFadhman Soumer / T.Ouseddik
Faḍma n Sumer	46	Anonyme	Descriptif	LallaFadhman Soumer / T.Ouseddik
Hemmleɣtaddart-iw	81	Anonyme	Narratif à visée argumentative	M. Feraoun « Le fils du pauvre »
Tisemhay n wuccen	73	Anonyme	Narratif à visée	M. Feraoun « Le fils du pauvre »

[4]Des quinze (15) textes traduits, nous avons six textes narratifs, trois textes explicatifs, trois de type descriptif, et deux textes argumentatifs.

[5]Ce manuel a été modifié en 2013 lors de la réforme du système scolaire algérien qui aurait privilégié les auteurs algériens par rapport aux auteurs étrangers.

Uccen d yizimer	16	Anonyme	Argumentatif	Fables de la fontaine
Awtul d yifker	34	B. Messouci	Narratif	Fables de la fontaine

Tableau N°1 : Types de textes traduits dans le manuel scolaire de 1ère AM.

La lecture de ce tableau nous permet de déduire que le texte narratif prédomine les autres genres, voire le descriptif etl'argumentatif. Les concepteurs ont eu recours, en particulier, aux Fables de la Fontaine sous forme de poèmes. Nous remarquons,d'une part, que **5/6**des auteurs traducteurs des textes cibles sont anonymes.D'autre part, deux textes sources, pour chaque auteur, ont fait l'objet d'une traduction.

I.2. Textes contenus dans le manuel scolaire de la 2ème AM

Ce manuel comporte trois textes traduits, un seul texte pour chaque type (narratif, explicatif et descriptif) comme il apparait dans le tableau ci-dessous.

Titre du texte cible	Page	Traducteur	Type de texte	Titre et auteur du texte source
Iɛezzuzen, segtegrest ɣerumwan	21	R. Achour	Descriptif	« AbbaneRamdane » de Khalfa Mammeri
Azdam d usqucced	45-46	Dj. Arezki	Explicatif	« Les rameaux du feu » de Rachid Oulebsir
Ass n tlalit-iw	70	Y. Bellil	Narratif	« Histoire de ma vie »de FadhmaAt Mansour

Tableau N° 3 : Les textes traduits dans les manuels scolairesde la 2ème AM.

Nous remarquons que deux textes sont traduits par les concepteurs eux-mêmes, il s'agit de R. Achour et Y. Bellil.

I.3. Textes contenus dans le manuelscolaire de la 3ème AM

Les textes traduits contenus dans ce manuel se présentent comme suit :

Titre du texte cible	Page	Traducteur	Type de texte	Titre et auteur(s) du texte source
Sseltan n Mejbada	16	Mohand Ouyahia	Narratif	« Le sultan du Cachemiréde Jacques Prevert
Masensen	28-29	R. Achour et M-O. Ousalem	Description dans la narration	« Histoire ancienne de l'Afrique du nord » de Stéphane Gsell
Taleɣt	56-57	R. Achour	Explicatif	Extrait de l'œuvre de « Le fils du pauvre » de Mouloud Feraoun

Tableau N° 4 : Les textes traduits dans le manuelscolairede la 3ème AM.

Le tableau ci-dessus indique que l'un des traducteurs mentionnés est également concepteur de manuels scolaires, à savoir R. Achour. Les autres traducteurs sont des chercheurs qui s'intéressent au domaine de la traduction.

I.4. Textes contenus dans le manuelscolaire de la 4ème AM

L'analyse des différents manuels scolaires révèle une diminution du nombre de textes traduits d'un niveau à l'autre. Ainsi, dans le manuel de 4e AM, nous n'avons recensé qu'un seul texte narratif, comme le montre le tableau suivant.

Titre du texte cible	Page	Auteur	Type de texte	Titre et auteur(s) du texte source
I kemmayemma-inu	76-77	Sans auteur	Argumentatif	« Lettre à ma mère »/ Jean MouhoubAmrouche.
Tameɣra	42	Y. Bellil	Narratif	« La danse » : Voltaire, Zadig, Garnier.
Taneḥyaft	73	Sans auteur	Argumentatif	« La cause des femmes »/Halimi Gisèle

Tableau N° 5 : Les textes traduits dans le manuelscolaire de la 4ème AM.

Etant donné que nous travaillons sur le calque dans les textes traduits, nous allonscommencer pardéfinir la notion de traduction.

II-Définition de la traduction

La traduction fait l'objet de plusieurs définitions. Dans cette étude, nous en présenterons quelques-unes qui nous permettent de mieux appréhender ce processus.

La traduction consiste à transposer un texte d'une langue source vers une langue cible. Selon J. Dubois, elle est une opération qui consiste à *« faire passer un message d'une langue de départ (langue source) dans une langue d'arrivée (langue cible). Le terme désigne à la fois l'activité et son produit : le message cible comme « traduction » d'un message source, ou « original ».*[6]

Pour sa part,C.Taillon[7]parle de *reformulationd'un texte dans une autre langue, tout en conservant son contenu*.

La traduction ne se limite pas uniquement à la transposition linguistique et à une traduction littérale,maiselle a pour objectif de transmettre un message d'une façon fidèle en tenant compte de la culture, de l'environnement social, des habitudes et comportements du public cible. Ce contenu apparait dans cette définition donnée par D. Gouadecqui affirme que «*… la traduction ne peut pas se réduire au passage d'une langue à une autre : elle nécessite toujours une adaptation complète du document d'origine à un public qui se caractérise par des habitudes différentes, des goûts différents, des modes de pensée différents, des comportements différents. Un public, donc, qui devra recevoir le document traduit comme si ce dernier avait été rédigé par quelqu'un de même culture* ».[8]Ce contenu montre l'importance de la maîtrise du traducteur des aspects linguistiques et extralinguistiques.

[6]Dubois J., *Dictionnaire de linguistique*, Ed Larousse, Paris, 1994, p.486.
[7]Taillon C., *Traduire. Pour une pédagogie de la traduction*. Collection « Traduire, écrire, lire », GREF, Paris, 1986, p.7.
[8]Gouadec D., Le traducteur, *La traduction et l'entreprise*, Ed. Afnor, Paris, 1989, p.16.

Dans cette étude, nous nous focalisons sur les calques. Avant d'analyser notre corpus, nous commençons par donner quelques définitionsde la notion de calque, nous présentons, ensuite,ses différents types.

III-Définition du calque

Le calque est le deuxième procédé linguistique de la traduction. Il consiste dansl'usage des éléments lexicauxexistants dans la langue cible, tout en gardant la construction syntaxique de la langue source.

Un calque, en traduction, est le fait de traduire littéralement un mot ou une expression. Nous pouvons parler de traduction mot à mot. Par ailleurs, il arrive que calquer une expression, ou un mot ne permet pas de traduire fidèlement le sens souhaité.J.P.Vinay et J. Darbelnetfont référence à cette question dans cette définition :« *le calque est un emprunt d'un genre particulier : on emprunte à la langue étrangère le syntagme, mais on traduit littéralement les éléments qui le composent. On aboutit, soit à un calque d'expression, qui respecte les structures syntaxiques de la langue d'arrivée, en introduisant un mode expressif nouveau, soit à un calque de structures syntaxiques qui introduit dans la langue une construction nouvelle ».*[9]

Le calque désigne une « *transposition d'une langue à une autre, affectant soit un mot, soit une construction, soit une signification* »[10].
Pour ce qui est du domaine berbère, B. Aziri[11] considère le calque comme une formation de nouveaux mots par différents procédés de formation comme la dérivation et la composition.
Cet auteur aborde la question du calque en tant que combinaison de lexèmes berbères en respectant les systèmes morphosyntaxiques et sémantiques lors du passage de la langue source (le français) vers la langue cible (le kabyle), c'est pourquoi il écrit :« *Le calque consiste à combiner des mots berbères, le plus souvent des néologismes sur des modèles morphosyntaxiques et sémantiques étrangers pour former des syntagmes figés ou libres,…* »[12]

Notons que les linguistes ne sont pas unanimes sur les éléments de langue qui sont susceptibles d'être calqués. Certains ne tiennent compte que du niveau lexical, d'autres étendent le domaine du calque au niveau phraséologique.

IV. Les caractéristiques du calque linguistique

[9]Vinay J.P., &Darbelnet J., *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Ed. Didier ; Paris, 1977, P. 47
[10]Marouzeau J., *Lexique de la terminologie linguistique,* Ed. Paul Gueuthner, Paris, 1961, p.121.
[11]Aziri B., *Néologismes et calques dans les médias amazighs*, éd, H.C.A, 2009, p.76
[12]Aziri B., Influence des langues scolaires sur les langues maternelles, incidence du français sur le kabyle, *In. Actes des journées d'étude, approche et étude sur l'amazighité*, H.C.A, 2009, P.50.

Selon Chekir[13], pour que des unités soient considérées comme des calques par la communauté linguistique, elles doivent non seulement restituer la structure polylexicale propre au modèle d'origine, mais aussi appartenir à la langue d'arrivée. Le calque doit s'adapter généralement aux contraintes morphosyntaxiques propres à la langue d'arrivée et reproduire aussi bien la signification de l'expression de départ que les contraintes de co-occurrence des éléments en particulier pour les collocations.
En d'autres termes, pour que l'expression soit codifiée comme calque, elle doit se comporter comme une expression figée à part entière afin d'enrichir le fonds commun des phrasèmes disponibles dans cette langue.
Il est à remarquer que ces critères ne sont pas opératoires dans tous les cas de figures, car certaines expressions restituent la langue de départ, alors que d'autres s'en écartent et deviennent méconnaissables.
Nous nous intéressons, à présent, aux différents types de calques en s'appuyant sur des exemples pris de notre corpus.

V-Les types de calques

Nous distinguonstrois types de calques : les calques morphologiques, syntaxiques, et sémantiques.

V-1. Le calque morphologique

Le calque morphologique est le fait de créer un nouveau signifiant dont la structure est calquée sur celle d'un signifiant étranger dont nous empruntonsle signifié.C'est un procédé également très répandu dans les différentes langues. C'est le cas de l'italiengrattacielo « gratte-ciel »,de l'espagnol rascacielos, etc....[14].

En tant que tel, le calque morphologique est un emprunt de construction. Il se manifeste lorsque deux langues sont en contact[15].
La plupart des calques morphologiques relevés dans notre corpus se présentent sous forme de synaptiques,voiredeux lexèmes reliés par le fonctionnel prépositionnel ''n''.Ce type consiste dans la conception et la formation de mots nouveaux par dérivation, par composition, ou par affectation d'un signifié nouveau à un mot déjà existantdans la langue cible.

Notre corpus contient de nombreux calques qui suivent le processus morphologique de la langue française. Il s'agit d'introduire des signifiés de mots français à travers des signifiants berbères, en respectant le même principe d'association entre le concept et le lexème.Par exemple, le mot **tagzemt** «section » (de gzem «couper, sélectionner »), est conçu à partir du mot **section**.En fait, le sens général du verbe « gzem » est le fait de couper. Par le biaisdu calque, nous attribuons à ce terme celui de **tagzemt** (séquence) calquée directement de la langue française.

[13]ChekirA.,*Le calque linguistique en arabe moderne*, Centre de Publication Universitaire, Tunis, 2019, PP.117-118.
[14]Berkai A., « Quel aménagement pour l'emprunt en amazighes ? », *Asinag,* Maroc, 2009, p.104.
[15]Darbelnet J., *Regards sur le français actuel*, Montréal : Beauchemin, 1963, pp.20-39.

Un calque peut porter sur un mot simple ou monolexical, ainsi que sur un mot complexe ou plurilexical, comme l'explique J. Dubois lorsqu'il évoque la possibilité de reproduire des mots simples et composés en s'appuyant sur les unités linguistiques déjà présentes dans la langue emprunteuse.[16]

V.1.1. Les calques de mots simples

Ce type de calque apparait dans l'exemple suivant :

-« Fadma n Sumer, ddantyid-s tullas**ibeggsen** s amennuɣ ; ruḥentɣer**tregwa**idegllanyimenɣen ». (Elle entraîna les moudjahidines qui descendirent avec elle dans les tranchées pour lier, par les jambes).

Dans cet exemple, les mots simples « ibeggsen » et « tiregwa » acquièrent une nouvelle signification par le biais du calque lors du passage du français au kabyle. En effet, le verbe « ibeggsen », qui signifie initialement « s'habiller », a été réinterprété pour désigner l'action de « s'apprêter à faire la guerre ».Il en est de même pour le nom « tiregwa » à qui, on a attribué un deuxième sens celui de « tranchée ». Il s'agit, dans les deux cas, de calques simples.

V.1.2. Les composés d'éléments berbères

Quant aux calques composés, plusieurs exemples sont attestés dans notre corpus. Ces derniers se présentent comme suit :

Néologisme + lexème berbère Azwuazeddgan(l'air pur)

Dans cet exemple, il s'agit d'un calque morphologique, car le traducteur a opté pour une traduction mot à mot. Le terme « air » a été rendu par le néologisme « azwu », tandis que l'adjectif « pur » a été traduit par « azeddgan ». Ce choix complique la compréhension pour l'apprenant. Une alternative plus claire aurait été d'utiliser « lhawa lɛali », « abeḥri yelhan » ou encore « abeḥri ḥlawen ».

Lexème berbère + n+ emprunt berbérisé «*abrid n tmacint*(chemin de fer)

Emprunt berbérisé + n+ lexème berbère « ccɣel n talaɣt »(le travail de poterie)

Emprunt + n+ emprunt « *Tigzirt n Sirindib* » (l'île de Serendib) ; « *Tamdint n Paris* » (La ville de Paris)

Néologisme + d+ néologisme « *Amwan d imezgi* »(Lekhrif pour l'éternité)

Dans ce dernier exemple, le traducteur a conservé la même morphologie que celle de la langue source en adoptant une traduction mot à mot. Ainsi, le lexème « lexrif » a été traduit par « amwan », un néologisme, tandis que « l'éternité » a été rendu par l'adjectif « imezgi », également considéré comme un néologisme. Dans ce cas, la structure « Lexrif i lebda » serait plus appropriée.

éologisme + n + néologisme « *Takatut n talsa* » (Mémoire de l'humanité)

Dans cet exemple, le calque apparaît sous la forme de synaptiques composés de deux néologismes, « takatut » et « talsa », reliés par le fonctionnel prépositionnel « n » (de). Pour comprendre le sens de cette expression, le locuteur doit se référer au texte source.

[16] Dubois J et Al., *Dictionnaire de la linguistique et des sciences de langage,* Larousse, Paris,1973, p.72.

Néologisme + n + lexème berbère« *Izen n tmurt* », calqué du français (le message de notre terre), est composé de deux lexèmes : un néologisme et un mot déjà en usage en kabyle, reliés par le fonctionnel prépositionnel « n ». Le lexème « *izen* » correspond au calque du mot « message », tandis que « *tamurt* » (pays) reprend le sens du mot « terre » dans la langue source, bien que le terme plus précis en kabyle soit « *lqaɛa* ».
Lexème berbère + n + ***lexème berbère****« ameddakkel n yimussnawen »* (L'ami des sages). Dans cet exemple, le calque se manifeste sous la forme de synaptiques composés de deux lexèmes kabyles, « ameddakkel » et « imussnawen », reliés par le fonctionnel prépositionnel « n ». L'expression ainsi formée véhicule le sens de « la sagesse ». Plutôt que de qualifier directement le personnage de sage, l'auteur choisit d'employer l'expression calquée « l'ami des sages ».
Après avoir présenté quelques exemples de calques composés, nous abordons à présent les calques d'expressions.

V.1.3. Calques d'expressions

Ce type de calque apparaît dans les exemples suivants :
« *Ccyel n talaɣt ibeddu di tefsut* » (L'argile se travaille dès le printemps). Dans cet exemple, l'expression est morphologiquement calquée sur le modèle français. Une formulation plus appropriée serait : « *Talaɣt tettili-d deg tazwara n tefsut* »
« *Da i ifukk umur amezwaru n temẓi-w* » (Là, se termine la première partie de mon enfance). Cette expression est calquée du français, unité par unité. L'auteur aurait pu simplement dire : « Dagi i tfukk tallit tamezwarut n tudert-iw ».
« *Udem-is d amaglay* » (Son visage de forme ovale). Il serait préférable de dire : « Udem-is am tmellalt ».
« *Ttawin-d iqerra-nsen ččuren d tugniwin icebhen* » (La tête encore toute farcie de belles images). Le traducteur aurait pu utiliser à la place l'expression : « *Allaɣ-nsen yewwi-d tugniwin icebhen* ».

VI. Typologies du calque morphologique

J.Humbley[17] présente le calque morphologique sous l'appellation « Emprunt indirect » dont nous dégageons trois degrés:
1- Alignement sur « l'ordre des éléments de la langue 2 », c'est-à-dire la langue source, et non sur la langue cible, langue1.
Exemple: (chemin de fer / abrid n tmacint). Dans cet exemple, l'ordre des mots est respecté (lexème 1 + de + lexème 2). Le fonctionnel prépositionnel « n » est utilisé à la place de son équivalent français « de », tout en conservant le même sens dans les deux langues.
2- Inversion de l'ordre des éléments de la langue étrangère (ce que Lerat[18] appelle « composé décroisé » et « calque décroisé »). Cela se manifeste dans

[17]Humblay J., « Vers une typologie de l'emprunt linguistique », Cahiers de lexicologie, Paris : Didier-Larousse, 1974, pp.62-64.

l'exemple suivant : (De belles images / Tugniwin icebḥen), où l'ordre des mots change en passant de la langue source (le français) à la langue cible (le kabyle). Autrement dit, l'adjectif qualificatif « belles », qui précède le nom « images » dans la langue source, vient après le nom dans la langue cible (il s'agit ici du participe du verbe de qualité « icebḥen »). Cependant, le sens reste inchangé. Dans l'exemple « l'éternité pour Lexrif / Amwan d imezgi », l'ordre des mots a également changé en passant du français, langue source, au le kabyle, la langue cible. L'adjectif « imezgi » se trouve en deuxième position, contrairement à son équivalent « éternité » dans la langue source.

3. Modification

Il s'agit ici d'un changement de l'ordre des mots sans que le sens de l'énoncé ne subisse de modification, comme le montrent les exemples suivants :

-« Ses cheveux amples / *amzur-is d akbal* » : dans cet exemple, le lexème « cheveux » dans la langue source est traduit par le mot « *akbal* » (maïs) dans la langue cible, et l'adjectif « amples » est rendu par le nom « *akbal* » pour décrire de beaux cheveux. Le traducteur pourrait aussi dire « *acebbub-is d ayezzfan* ».

Les éléments de ce modèle sont similaires à une traduction dynamique, à l'instar de l'exemple « transport d'enfant » (ou ramassage scolaire) / « school bus ».[19]

Enfin, nous observons que les calques morphologiques présents dans notre corpus sont des traductions ou des dénominations de concepts nouveaux qui ne disposent pas d'équivalents dans la langue cible (le kabyle, dans ce cas). Ces calques morphologiques, dans la plupart des cas, se manifestent sous forme de lexies composées ou complexes, en raison de l'influence de la langue source (le français). En effet, ces lexies composées sont formées de lexèmes reliés par la préposition « n » (de). C'est le cas de : *takatut n talsa* (la mémoire de l'humanité), *axeddim n usqucceḍ* (la pratique de l'affouage), *ameddakkel n yimussnawen* (l'ami des sages), *tafelwit n teklut* (tableau de peinture) et *annar n umennuɣ* (terrain de bataille).

VII. Le calque syntaxique

Le calque syntaxique consiste en l'emprunt d'une structure syntaxique étrangère, affectant ainsi la construction des phrases. Ce type de calque entraîne généralement une modification significative des structures et de la valeur sémantique qu'elles transmettent. Le calque syntaxique découle d'une situation de « quasi-traduction », comme le souligne M.O. Oussalem : « *l'énoncé en tamazight est calqué sur l'énoncé français ou arabe. Cela est particulièrement net dans les énoncés un peu complexes comprenant plusieurs propositions* »[20].

[18]Lerat P., « Les internationalismes dans les langues romanes », *Cahiers d'études hispaniques médiévales* : Hommage à Bernard Pottier, Lyon : ENS Éditions, 1988, p.486.

[19]Lerat P., « Les internationalismes dans les langues romanes », *op.cit*, p.486.

[20]Oussalem. M. O. « Quelques éléments sur les problèmes de l'expression en tamazight dans des usagesmodernes », in. *ANADI, revue d'études amazighes N° 03/04- Tizi-Ouzou*, 1999, p. 121.

L'utilisation de ce type de calques conduit à la production d'écarts syntaxiques et de phrases qui sont considérées comme incorrectes sur le plan syntaxique. Ce phénomène se manifeste dans les exemples suivants :
-« Nekk, mačči **seg wid ikerhen** taddart-nsen » → (Je ne suis pas de **ceux qui détestent** leur village). L'auteur a traduit cette phrase en conservant la syntaxe de la langue source (ceux qui détestent), alors qu'il aurait pu éviter la négation en disant : « Nekk hemmleɣ taddart-iw ».
-« Amek tettiliḍ deg wussan-a n tefsut icuban anebdu ? » → (Comment vas-tu en ce printemps si semblable à l'été?). Dans cet exemple, la phrase est traduite en respectant entièrement la syntaxe de la langue source. Le traducteur aurait pu modifier l'ordre des mots tout en préservant le sens voulu, en disant : « Amek tettiliḍ deg tefsut-agi yehman ? ».

VII.1.Introduction des éléments de grammaire non attestés

L'utilisation des monèmes fonctionnels propositionnels (que / c'est que / pour que / comme si) tels que "*akken / d akken / i wakken / am wakken*" sert à expliciter le rapport de dépendance entre un syntagme prédicatoïde et un syntagme prédicatif, alors que la simple succession des syntagmes suffirait. Le subordonnant « dakken » est également attesté dans notre corpus. Formellement, « *d akken* » est l'association de l'auxiliaire de prédication spécifique « **d** » (qui signifie « c'est » au singulier et « ce sont » au pluriel) et « akken », un adverbe de manière signifiant « pour ». Cependant, il nous semble que cette construction déstructure la syntaxe de la phrase kabyle, comme le montrent les exemples suivants.
Exemple1
-« *Cfiɣ, seg wasmi wwḍeɣ **akken** ara cfuɣ, ɣef tnehyaft i aɣ-ihuzan, nekkenti s tullas deg uxxam-nneɣ* ». Il serait préférable de dire : « Seg wasmi wwḍeɣ ad cfuɣ, hulfaɣ i tnehyaft i aɣ-ihuzan nekk d yissetma deg uxxam-nneɣ ».
Exemple 2 :
-« *Ma d nekkenti, s tullas, nlul-d akken ad nili d tiqeddacin* ». Le traducteur aurait pu éviter le recours au subordonnant « akken » (pour que) et structurer la phrase comme suit : « Ma d nekkenti, s tullas, nlul-d ad nili d tiqeddacin ».
Exemple 3
«*Netta, tthadaren-t deg uxxam am wakken ara thadreḍ amemmu n tiṯ-ik* ». Dans cet exemple, le traducteur aurait pu éviter l'usage à la fois du subordonnant « am wakken » (comme) et de la répétition du verbe « ara tḥadreḍ » (prendre soin de), et traduire en kabyle de la manière suivante : « *Netta, ttḥadaren-t deg uxxam am umemmu n tiṯ* ». Nous remarquons également que les monèmes fonctionnels propositionnels (belli « que », *dakken* « c'est que »…) sont utilisés de manière excessive.
Exemple :
-« *Asmi sɛiɣ hdac n yiseggasen fehmeɣ di lemɛun i yi-d-ttakken **belli** ur iyi-ttxellisen ara ayen ilaqen akken ad ɣreɣ di tesnawit* ».
D'autres exemples présentent une structure syntaxique à valeur définitoire, comme l'appelle R. Achour, à savoir : "d tin, d tid, d win, d wid" (c'est celle-ci, ce sont celles-ci, c'est celui-ci, ce sont ceux-ci).
Exemple**1**

-« *Nekk maċċi seg wid ikerhen taddart-nsen* » (Je ne suis pas de ceux qui détestent leur village). Dans cet exemple, nous pourrions éviter l'utilisation du pronom indéfini « wid » (ceux) : « *Nekk ur kriheɣ ara taddart-iw » ou « Nekk hemmleɣ taddart-iw* ».
Exemple 2 :
-« *Ixeddim n usqucceḍ n usɣar d win n uzdam, neggren seg wasmi akka i d-tennulfa tqerɛet n lgaz deg yixxamen n yimesdurar*».
Dans cet exemple, le traducteur aurait pu éviter l'utilisation du pronom indéfini « d win » (et celui) pour éviter une mauvaise interprétation du sens. En effet, le terme « uzdam » pourrait être perçu comme une continuité des lexèmes « asɣar » et « ixeddim ». Ainsi, nous pourrions éviter l'utilisation de « *akka* » et traduire la phrase ainsi : « *Ixeddim n uzdam d usqucceḍ, neggren seg wasmi d-tennulfa tqerɛet n lgaz ɣer yimesdurar* ».

Exemple**3**
« Masensen, udem-is, yedda-d ɣef yidrimen i d-yessuffeɣ netta akked wid i d-tsuffeɣ tedfert-is » (Les monnaies frappées par lui-même ou par ses fils et petits-fils le représentent âgé de quarante à cinquante ans, avec des traits réguliers).
Dans cet exemple, il serait préférable d'éviter l'usage du pronom indéfini « wid » (ceux) et de traduire cette expression ainsi : « *Udem n Masensen yedda-d ɣef yidrimen i d-yessuffeɣ netta d tedfert-is*».
Tous ces écarts par rapport à la syntaxe de la langue nous indiquent que le kabyle en usage est fortement influencé par les langues de formation. R. Achour note à ce propos :*« Les changements qui se manifestent au niveau syntaxique (…) sont en train de se concrétiser par imitation des langues dominantes comme conséquence d'une situation de concurrence linguistique qui est manifestement en défaveur du kabyle »*[21].

En raison de l'influence de l'arabe et du français, le kabyle a fini par adopter le subordonnant « belli » (« que »), qui tend de plus en plus à se répandre, en particulier dans les usages écrits ou écrits oralisés. Les exemples ci-dessous illustrent clairement cette tendance.
Exemples :
-« *Asmi i as-nniɣ i yemma* ***belli*** *urqbileɣ ara rray-agi, yif-it ma kemmleɣleqraya-w, ixuss kan urtwit ara agejdur* ».
Dans ce cas, il s'agit d'un calque syntaxique résultant de la traduction du fonctionnel propositionnel « que » par « belli », alors qu'il serait préférable de supprimer ce dernier.
M. O. Oussalem écrit à ce propos : « *les langues d'enseignement (arabe et/ou français) dans lesquelles ont été formés les locuteurs structurent les schèmes de perception et d'organisation de la pensée dès lors où il s'agit de domaines où l'usage régulier (ou courant) de la langue tamazight est nouveau »*[22]

VIII. Le calque sémantique

[21]Achour R, « Problèmes de construction syntaxique de la phrase en kabyle dans les usages modernes en situations formelles», In. *Timmuzgha N° 21*, HCA. 2010, P.20.
[22]Oussalem M. O. « Quelques éléments sur les problèmes de l'expression en tamazight dans des usages modernes », in : *Anadi, revue d'études amazighes N° 03/04- Tizi-Ouzou*, 1999, p.120.

On parle de calque sémantique lorsqu'il concerne uniquement le signifié du terme étranger, qui est mis en relation avec une dénomination déjà existante dans la langue source. SelonN.Christian, le calque sémantique est «*le processus de transfert de signification (d'une langue A à une langue B)(qui)est aussi, par métonymie, le résultat de ce transfert*»[23].

Cet auteur souligne également la complexité de ce processus, qui relève à la fois de la linguistique et de l'extralinguistique, et précise que le calque sémantique consiste à associer un concept nouveau, non encore lexicalisé dans la langue, à une unité lexicale préexistante, suivant le modèle (concept-lexème) tel qu'il existe déjà dans une autre langue. Par exemple, le verbe « aru » signifie « écrire », mais dans le contexte d'un match de football, il est utilisé pour signifier « marquer un but » en français : « aru iswi ».

En ce qui concerne la langue amazighe, nous avons identifié des exemples de calques sémantiques proposés par le traducteur, sous forme de composés synaptiques constitués de deux néologismes.

Exemples

-« *Takatut n talsa* »[24] calqué de la langue française « la mémoire de l'humanité ».

-« *Ur tezmireḍ ara ad iyi-d-tafeḍ amdan azeddgan ur nettaker ara ad t-rreɣ d imḍebber ɣef tedrimt-iw ?* » (Vous qui savez tant de belles choses, lui dit-il, ne sauriez-vous pas le moyen de me faire trouver un trésorier qui ne me vole point ?)(1)

Dans cet exemple, le nom « *azeddgan* », qui signifie « propre », a été attribué un nouveau sens, celui de « honnête », comme en français (langue source). L'auteur/traducteur aurait pu dire *« Ur tezmireḍ ara ad iyi-d-tafeḍ amdan yesfan* ».

-« Imir, ad yebdu ad d-yettban wudem n tuggi neɣ n tsagemt » (Les parois montent petit à petit, la marmite ou la cruche se dessine) (2).

-« *Asmi d-irbeḥ akayad s-way-s izri ɣer uɣerbaz alemmas* » (Après le certificat d'études, il a été convenu que mon frère continuerait). (3)

Dans l'exemple (3), nous retrouvons deux verbes qui sont des calques sémantiques. En effet, le verbe « irbeḥ », qui signifie « gagner, réussir ou avoir du succès », a acquis une nouvelle signification, celle de « avoir », sous l'influence de la langue française comme langue source. L'auteur pourrait proposer : « *Asmi d-yewwi akayad* ».

C'est également le cas du verbe « izri », qui à l'origine est un nom signifiant « passé composé » en tant que temps verbal. Le mot « izri » a acquis une nouvelle signification, celle de « accéder à un niveau supérieur ». Cette expression pourrait être traduite par : *« s-way-s ieedda ɣer uɣerbaz alemmas* ».

-« *Faḍma n Sumer d tagrawliwt, tlul tamudi n 1830, deg taddart n Werğa* » (Lla Fatma est née aux environs de 1830 dans l'accueillant village de Ouerdja). (4)

Dans l'exemple (4), le nom « tamudi », qui signifie « complétude, achèvement » en kabyle et provient de l'adjectif « temmed » (complet), a été

[23] Nicolas Ch., *Le procédé du calque sémantique*. Cahiers de lexicologie, Pars, 1994, PP. 75-101.

[24]Tiré du texte « *Ibaɣuren n udlis* » du manuel scolaire de 4ème AM, édition de 2016/2017, pp. 67-68.

attribué un nouveau sens, celui de « environs », sous l'influence de la langue française comme langue source. L'auteur/traducteur aurait pu dire « tlul lewhi n 1830 ». Ainsi, le locuteur, ignorant l'origine du mot « tamudi », aurait compris un sens différent, celui de « environs ».

VIIII. Les calques et leur impact sur la langue cible

L'analyse des textes traduits révèle que le calque n'est pas nécessairement la meilleure stratégie, bien qu'il reste un outil essentiel pour le traducteur. En effet, étant donné qu'il offre une garantie, même si elle est illusoire, il se concentre sur le sens de l'énoncé lors du passage de la langue source à la langue cible. Toutefois, le traducteur doit mener une analyse approfondie pour comprendre les intentions littéraires du texte et choisir les niveaux d'interprétation les plus appropriés.UmbertoEcol'explique comme suit :«*Le traducteur doit décider du niveau (ou des niveaux) de contenu que la traduction doit transmettre. En d'autres mots, il doit décider si, pour transmettre la fabula « profonde », il peut altérer la fabula « de surface*» [25].

Sur le plan sémantique, l'usage imprudent des calques peut parfois entraîner des insuffisances dans la compréhension du sens. En effet, pour qu'un locuteur saisisse correctement le sens, il doit non seulement s'appuyer sur le contexte, mais aussi se référer au texte source. Par exemple, dans l'expression « *amwan d imezgi* » (Lexrif pour l'éternité), il est nécessaire de comprendre chaque unité séparément avant de déchiffrer le mot composé. C'est également le cas des calques composés tels que *« takatut n talsa* » (mémoire de l'humanité), où l'auteur a traduit littéralement ce syntagme. De même, dans l'exemple « *Sɛiɣ aṭas n tmental* » (J'ai plusieurs raisons), l'auteur/traducteur aurait pu utiliser le terme « *ssebbat* » plutôt que « timental » pour faciliter la compréhension de l'expression traduite.

Conclusion

Au terme de notre étude, il ressort que le calque, sous ses différentes formes, constitue un procédé linguistique essentiel pour la création néologique et l'enrichissement du vocabulaire de la langue amazighe. Ce procédé fait partie de la néologie traductive, puisqu'il permet de pallier les manques d'équivalents pour les termes étrangers lors du passage de la langue source à la langue cible. Ce choix peut s'expliquer par le fait que le calque lexical offre une alternative pour éviter, voire réduire, le recours aux emprunts lexicaux. De plus, le calque se rapproche des procédés de dérivation, de composition et d'extension sémantique dans la création lexicale et terminologique durant le processus de traduction.

Les calques sont indispensables pour désigner de nouveaux référents dans divers domaines, favorisant ainsi une communication efficace. Toutefois, il est crucial de les adapter de manière à les rendre clairs et compréhensibles pour l'usager berbérophone, sans avoir à recourir à la langue source.

[25]Umberto Eco, *Dire presque la même chose*, [2003] trad. de l'italien par Myriam Bouzaher, Ed. Grasset, 2006, Paris, p. 182.

Il est important de souligner que l'utilisation du calque peut engendrer des ambiguïtés, conduisant ainsi à une incompréhension de certains passages dans les textes traduits. En effet, la majorité des traducteurs, étant francophones, privilégient souvent la traduction à partir de la langue source (le français, dans ce cas). Cela est illustré par les exemples suivants : « Vers onze heures, par un temps couvert et triste, les premiers éléments ennemis, détachés en éclaireurs, se présentèrent à la vue des guetteurs » *(Igenni, ass-nni, yemɣumbas ; tamudi n tamerttismraw-yiwet, ha-ten-aya flalin-d yiserdasenimezwura, yuzen-iten-id yigen-nsen d imezwuraakken ad zren ma ulackra n txazabit i asen-yettwandin*). Dans cet exemple, l'auteur a traduit chaque unité du texte source de manière littérale, utilisant ainsi le calque *« tamudi n tamert tis mraw-yiwet* », alors qu'il aurait pu choisir une formulation plus naturelle, comme « *lewhi n leḥdac n tsebḥit* ».

Un autre exemple est celui de la phrase : « Tout se tut un instant très court » (*Yuɣal ters-d tsusmi d tawezzlant*). Pour une meilleure compréhension, l'auteur aurait pu utiliser une expression plus fluide, telle que « *ters-d cwit n talwit* ».

Références bibliographiques

Adlis-iw n tmazight, première année du cycle moyen (1re éd.). (2011-2012). Alger, Algérie : Office National des Publications Scolaires (ONPS).

Adlis-iw n tmazight, deuxième année du cycle moyen (1re éd.). (2017-2018). Alger, Algérie : Office National des Publications Scolaires (ONPS).

Adlis-iw n tmazight, troisième année du cycle moyen (2e éd.). (2010-2011). Alger, Algérie : Office National des Publications Scolaires (ONPS).

Adlis-iw n tmazight, quatrième année du cycle moyen (1re éd.). (2016-2017). Alger, Algérie : Office National des Publications Scolaires (ONPS).

Adlis-iw n tmazight, quatrième année du cycle moyen (2e éd.). (2018-2019). Alger, Algérie : Office National des Publications Scolaires (ONPS).

Aziri, B. (2009). Néologismes et calques dans les médias amazighs. Origines, formation et emploi. Confusions paronymiques et polysémiques. Alger, Algérie : Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA).

Berkai, A. (2009). Quel aménagement pour l'emprunt en amazighes ? Asinag, (3), 97-108.

Brugnatelli, V. (2003). Enseigner tamazight en tamazight. Notes de métalinguistiques berbères. Dans Actes du colloque International sur l'enseignement des langues maternelles (pp. 86-102). Tizi-Ouzou, Algérie.

Chekir, A. (2019). Le calque linguistique en arabe moderne. Tunis, Tunisie : Centre de Publication Universitaire.

Chemakh, S. (2005). La traduction vers le berbère de Kabylie : Etat des lieux et critiques. Dans Actes du Colloque International. Traduction vers l'amazighe : problèmes et solutions pratiques (pp. 45-67). Rabat, Maroc : Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM).

https://linguistique-amazighe.blog4ever.com/la-traduction-vers-leberbere-de-kabylie-etat-des-lieux-et-critiques-2005
Cheriguen, F. (1989). Typologie des procédés de formation du lexique. Cahiers de lexicologie, (55), 53-58.
Deroy, L. (1956). L'emprunt linguistique. Paris, France : Les Belles Lettres.
Dubois, J. (1994). Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage. Paris, France : Larousse.
Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B., & Mével, J.-P. (1973). Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage. Paris, France : Larousse.
Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B., & Mével, J.-P. (1989). Dictionnaire de linguistique. Paris, France : Larousse.

Gérard, F.-M., & Roegiers, X. (2009). Des manuels scolaires pour apprendre : concevoir, évaluer, utiliser. Bruxelles, Belgique : De Boeck Université.
Gouadec, D. (1989). Le traducteur, la traduction et l'entreprise. Paris, France : Association française de normalisation (AFNOR).
Guilbert, L. (1973). Théorie du néologisme. Cahiers de l'association internationale des études françaises, (25), 9-29.
Guilbert, L. (1975). La créativité lexicale. Paris, France : Larousse.
Laceb, M.-O. (2002). Evaluation de l'expérimentation de l'introduction de tamazight dans le système éducatif - Etat des lieux. Dans M.-O. Laceb (Dir.), Actes du colloque International « Tamazight face aux défis de la modernité » (pp. 203-220). Boumerdès, Algérie.
Ladmiral, J.-R. (1994). Traduire : théorèmes pour la traduction. Paris, France : Gallimard.
Lederer, M. (1994). La traduction aujourd'hui. Paris, France : Hachette.
Le lexique d'informatique « Amawal n tsenselkimt » de Samia Saad Bouzefran tamazight-tafransist-taglizit. (2006).
Marouzeau, J. (1961). Lexique de la terminologie linguistique. Paris, France : Paul Geuthner.
Maurice, P. (1978). Les fondements sociolinguistiques de la traduction. Paris, France : Honoré Champion.
Mezdad, A. (2002). La traduction en tamazight. Cyber ayamoun, (11), 12-18.
Mounin, G. (1963). Les problèmes théoriques de la traduction. Paris, France : Armand Colin.
Mounin, G. (1974). Dictionnaire de la linguistique générale. Paris, France : Presses Universitaires de France.
Nait Zerrad, K. (2014). La Langue Amazighe de la Tradition Orale Au Champ de La Production Ecrite (parcours et défis). Dans M. Djellaoui (Dir.), Actes du 2ème Colloque international (pp. 180-195). Bouira, Algérie : Université de Bouira.

Nicolas, C. (1994). Le procédé du calque sémantique. Cahiers de lexicologie, (64), 125-142.
Oséki-Dépré, I. (1999). Théories et pratiques de la traduction littéraire. Paris, France : Armand Colin.
Radi, M. (2014, 3 avril). Traduction de la littérature étrangère vers l'Amazighe. Quel projet traductif adopter ? AmazighNews. Consulté le 23 mars 2022. https://www.amazighnews.net/20140403959/traduction-de-la-litterature-etrangere-vers-l-amazighe.html
Richaudeau, F. (1979). Conception et production des manuels scolaires, guide pratique. Gembloux, Belgique : Duculot.
Tatillon, C. (1986). Traduire. Pour une pédagogie de la traduction. Paris, France : Groupe de recherche et d'études francophones (GREF).

Vinay, J.-P., & Darbelnet, J. (1977). Stylistique comparée du français et de l'anglais. Paris, France : Didier.